

BL 229 STD

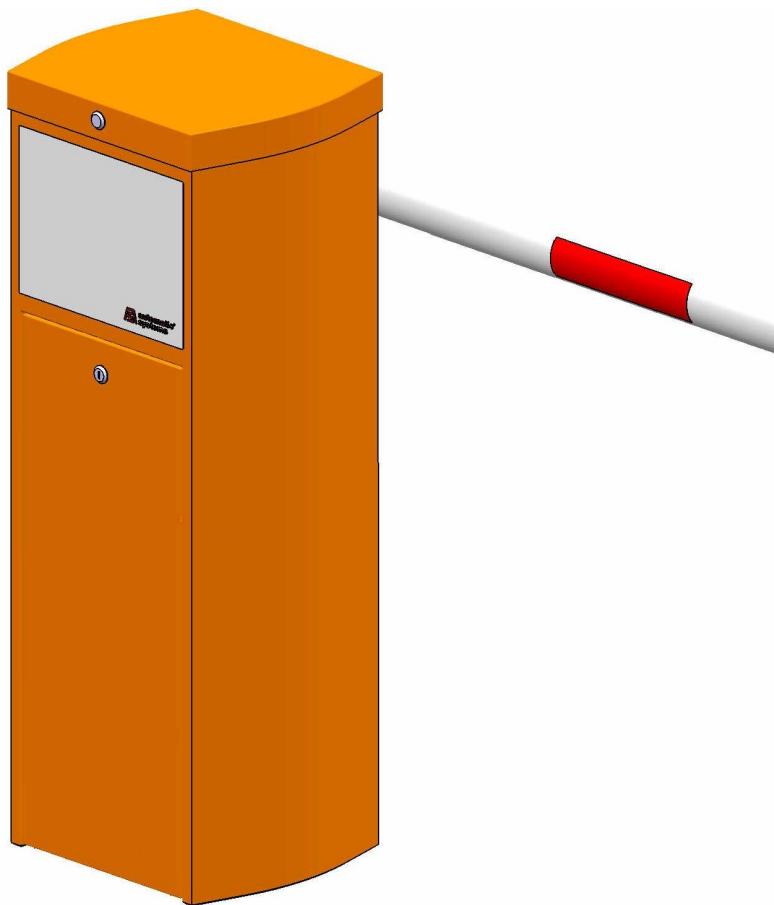


Spécifications d'ingénierie

NAM-BL229 STD-ES-FR-F

Access controlled...
Future secured

Barrière Levante



Spécifications d'ingénierie

SPÉCIFICATIONS D'INGÉNIERIE

BL229 Barrière levante

SECTION 08 34 56 – Barrières de sécurité

SECTION 11 12 33 – Barrières de stationnement

SECTION 28 13 00 – Contrôle d'accès

SECTION 34 71 13 – Barrières pour véhicules

PARTIE I – GÉNÉRAL

1.01 LA PRÉSENTE SECTION INCLUT

A. La présente section couvre la fourniture et l'installation d'une barrière pour contrôler le flux des véhicules.

1.02 RÉFÉRENCES

- A. La barrière doit être certifiée par un laboratoire reconnu selon la norme UL 325 – Standard for Door, Drapery, Gate, Louver, and Window Operators and Systems.
- B. La barrière doit être certifiée par un laboratoire reconnu selon la norme CAN/CSA- C22.2 no. 247-92 (R 2008) – Ouvre-portes et dispositifs de commande de barrières, de rideaux et de volets.

1.03 EXIGENCES DU SYSTÈME

- A. La barrière levante doit contrôler et restreindre le flux des véhicules entre la zone non sécurisée et la zone sécurisée.
- B. Doit être équipée d'un bras, normalement fermé, afin de bloquer le flux des véhicules et d'éviter tout accès non autorisé aux zones sécurisées.
- C. Doit avoir la possibilité de verrouiller à la verticale (position haute) et à l'horizontale (position basse).
- D. Doit être actionnée automatiquement et être bidirectionnelle, permettant ainsi le passage dans les deux sens.
- E. Chaque sens de passage doit être configurable indépendamment dans l'un des trois (3) états suivants :
 1. Ouvert – le bras demeure dans la position ouverte ou haute.
 2. Fermé – le bras demeure dans la position fermée ou basse.
 3. Automatique – le bras est normalement fermé et contrôlé par un mécanisme de gestion des entrées et sorties.
- F. Doit pouvoir utiliser un système de contrôle d'accès du périmètre pour autoriser ou refuser l'accès aux installations, et fonctionner avec une variété de systèmes d'authentification de l'usager, comme par exemple un lecteur de carte d'accès, un système de billetterie ou un lecteur de code à barre.
- G. La barrière doit pouvoir être ouverte et fermée manuellement.
- H. Le bras doit être fait d'aluminium ou de fibre de carbone recouvert de caoutchouc.

- I. Le dessous du bras rond peut permettre l'utilisation d'un palpeur de sécurité pour éviter la fermeture du bras sur un véhicule.
- J. Le bras doit être dégondable pour éviter d'endommager le mécanisme du bras lors d'un impact.
- K. La conception de la barrière extra-longue doit prévoir une signalétique visuelle pour un processus intuitif

1.04 SOUMISSIONS

- A. Données relatives au produit : description de l'équipement, dimensions, schémas de câblage électrique pour l'installation et manuels techniques du fabricant concernant chaque produit à utiliser, y compris :
 1. Instructions de préparation du site et recommandations.
 2. Exigences et recommandations de stockage et de manutention.
 3. Méthodes d'installation.
 4. Manuels d'utilisation et d'entretien.
- B. Fournir des plans d'exécutions et indiquer les connexions des composants et leur emplacement, les méthodes de fixation et leur emplacement, et les détails d'installation.

1.05 LIVRAISON, STOCKAGE ET MANUTENTION

- A. Livrer les équipements sur le site de travail, dans l'emballage du fabricant non endommagé, avec instructions d'installation complètes.
- B. Stocker dans l'emballage d'origine dans un environnement contrôlé, protégé de la poussière, des activités de constructions et des débris.

1.06 PROJET/CONDITIONS SUR SITE

- A. Installer la barrière sur le sol fini de niveau.

1.07 ASSURANCE DE LA QUALITÉ

- A. Tous les composants et sous-ensembles doivent être assemblés en Amérique du Nord.
- B. Qualifications du fabricant :
 1. Le fabricant doit être une entreprise spécialisée dans la conception et la fabrication de barrières levante et posséder une expérience prouvée d'au moins quinze (15) ans
- C. Limitations de source d'approvisionnement : obtenir des barrières levantes par une seule source venant d'Automatic Systems.

1.08 GARANTIE

- A. Automatic Systems garantit ses produits contre les défauts de pièces et de main-d'œuvre pendant une période de un (2) ans à partir de la date de facturation. Cette garantie exclut les bris de bras dus à une collision, l'usure normale des finitions et les dégâts dus à une utilisation abusive ou incorrecte. Obtenir d'Automatic Systems les clauses complètes de garantie.

PARTIE II – PRODUITS

2.01 FABRICANTS

- A. Fabricants : conformément aux prescriptions, les produits doivent être fournis par l'une des entreprises suivantes :
1. AUTOMATIC SYSTEMS AMERICA INC, Boulevard 4005 Matte, Unité D, Brossard, Québec, J4Y 2P4, CANADA
Téléphone : 800 263 6548
Fax : 450 659 0966
Page d'accueil : www.automatic-systems.ca Courriel : sales.nam@automatic-systems.com
- B. Produits:
1. Barrière levante, Modèle BL229

2.02 CONSTRUCTION

- A. Châssis de l'opérateur
1. Le châssis doit être fabriqué en acier d'épaisseur de calibre 14 à $\frac{1}{4}$ de pouce (2mm à 6.5mm) avec une peinture en poudre (couleur standard : orange RAL 2000) pour protéger l'acier contre la corrosion,
- B. Panneaux d'accès
1. Le dessus et les panneaux latéraux doivent être démontables pour accéder aux composants électromécaniques et à la logique de contrôle,
 2. Les panneaux doivent être verrouillés par une clé.
- C. Bras

*** REMARQUE AU RÉDACTEUR DE SPÉCIFICATIONS ** Le bras en aluminium rond est standard pour la barrière levante BL229. D'autres matériaux et options sont offerts à des coûts additionnels [options énumérées entre parenthèses].*

Supprimez les sous-paragraphe ci-après entre parenthèses si aucun équipement optionnel n'est requis ou en ajouter si nécessaire.

1. Doit être rond et fabriqué en aluminium (de 10 pi à 20 pi / 3 m à 6 m),
[Doit être oval et fabriqué en aluminium (maximum 10 pi / 3 m)]
 2. [Doit être fabriqué en fibre de carbone avec un coussin en caoutchouc (maximum 10 pi / 3 m)]
 3. [Doit être articulé (de 10 pi à 16 pi / 3 m à 5 m)]
 4. [Seuls les bras de type 1, 2 and 3 (maximum 10 pi / 3 m) peuvent être dégondables]
- D. Enveloppe
1. La conception de l'enveloppe de l'unité doit garantir un degré de protection IP 54.

2.03 DIMENSIONS

- A. Longueur du bras:
1. Le bras doit être d'une longueur de 10 pi à 20 pi (3 m à 6 m) dépendamment du type.
- B. Dimensions de l'opérateur:
1. Dimensions hors-tout de l'opérateur BL229:
 - a. Hauteur: 41 $\frac{1}{2}$ po (1055 mm)
 - b. Embase: 13 $\frac{1}{2}$ in x 16 po (345 mm x 410 mm)
 2. Hauteur de l'axe de rotation
 - a. 34 $\frac{1}{4}$ po (870 mm)

2.04 FONCTIONNEMENT

- A. Mode de fonctionnement automatique (bras normalement fermé & contrôlé par boucles ou un système de contrôle d'accès):
 - 1. Au repos, le passage doit être bloqué par le bras.
 - 2. À la réception d'un signal en provenance du système de contrôle d'accès ou d'une boucle inductive, le bras se soulève, libérant le passage pour un véhicule.
 - 3. L'obstacle referme immédiatement après le passage ou après un délai de fermeture paramétrable.
- B. Panne de courant
 - 1. En cas de panne de courant, la barrière peut s'ouvrir/se fermer manuellement (à moins qu'elle ne soit équipée de l'option de verrouillage mécanique en cas de panne de courant).
 - 2. Quand l'alimentation électrique est rétablie, l'unité revient à son mode de fonctionnement précédent.
- C. Opération en cas d'urgence
 - 1. L'opérateur peut être réglé pour rester en position ouverte lorsqu'un signal d'urgence est reçu. L'obstacle s'ouvre et permet un passage sans obstruction pour l'entrée ou la sortie.
 - 2. Ce mode demeure tant que le signal d'urgence est activé.
 - 3. Lorsque le signal d'urgence est désactivé, l'unité doit revenir à son mode de fonctionnement précédent.

2.05 SECURITÉ

- A. Doit être équipé d'un opérateur et d'un bras pour bloquer solidement le passage.
- B. Doit avoir un système de verrouillage qui bloque le bras en position fermée pour prévenir toute tentative de fraude en opération.
- C. Le dessus et les panneaux latéraux amovibles doivent être verrouillés par une clé.

2.06 PROTECTION DE L'UTILISATEUR

- A. Dans le cas d'une urgence ou une panne de courant, l'opérateur doit avoir un levier manuel pour débarrer le bras.
- B. Doit permettre un passage de largeur minimale de 10 pi (3 m).
- C. Le passage peut être surveillé dans les 2 directions au moyen de boucles de détection, de faisceau de photocellules, de palpeur de sécurité ou tout autre système de surveillance, afin d'assurer la protection de l'usager et d'éviter que le bras ne se ferme lorsqu'un véhicule est en train d'effectuer un passage à travers la barrière:
 - 1. Si une présence est détectée dans la zone de sécurité lors de l'ouverture de l'obstacle, ce dernier complète son mouvement.
 - 2. Si une présence est détectée dans la zone de sécurité lors de la fermeture de l'obstacle, le bras peut être configuré pour soit arrêter son mouvement immédiatement, soit rouvrir, selon le mode sélectionné.
- D. Un système de protection contre le coincement peut être fourni avec l'opérateur pour automatiquement renverser le mouvement ou arrêter celui-ci dès que le bras entre en contact avec un objet durant son mouvement de fermeture.

2.07 SIGNALÉTIQUE

- A. Une signalisation visuelle claire, avec graphiques, doit être intégrée dans chaque sens de passage (une pour chaque direction) pour indiquer l'état du passage et contrôler le flux des utilisateurs.

2.08 MÉCANISME

- A. Moteur asynchrone triphasé et un réducteur accouplé à un système de bielle – manivelle permettant le blocage mécanique dans les positions extrêmes de la barrière.
- B. Variateur de fréquence assurant des accélérations progressives et des décélérations amorties, pour un mouvement sans vibrations, une inversion de sens sans à-coups (réouverture) et une protection accrue du mécanisme.

2.09 CONTRÔLEUR

- A. Contrôleur à microprocesseur avec les caractéristiques suivantes:
 1. La logique de contrôle doit être munie de:
 - a. Indicateurs DEL indiquant le statut des entrées et sorties,
 - b. 14 entrées numériques,
 - c. 3 sorties relais, 6 sorties numériques.
 2. L'opérateur peut être muni d'un module d'extension optionnel qui ajoute 8 entrées digitales et 8 sorties à relais supplémentaires.
 3. Interface USB
 4. Serveur web intégré accessible via un navigateur web.
 5. Doit avoir une disposition pour une interface de communication IP pour les paramètres et les fonctions étendus.
- B. Le contrôleur doit avoir une capacité de diagnostic de l'équipement et la possibilité d'être configuré.
 1. Le logiciel de diagnostic doit être suivi sur le web et intégré au contrôleur,
 2. La communication entre le logiciel de diagnostic et l'appareil doit être 10/100 Base-t Ethernet,
 3. Le logiciel de diagnostic intégré doit être accessible via un navigateur web à partir de n'importe lequel appareil (téléphone intelligent, tablette, portable, etc.)
 4. Le logiciel de diagnostic doit fournir les fonctionnalités suivantes:
 - a. Surveillance en temps réel de la barrière,
 - b. Modes de fonctionnement et paramètres avancés
 - c. Détection rapide de la source des problèmes et notification du problème.

2.10 ALIMENTATION ÉLECTRIQUE

- A. Alimentation électrique: 120 Volts AC 60 Hz
- B. Consommation nominale:
 1. Au repos: 50W
 2. En opération: 500W

2.11 PERFORMANCE

- A. Temps d'ouverture et de fermeture:
 1. Temps d'ouverture du bras: 1 à 3 seconds dépendamment de la longueur du bras
 2. Temps de fermeture du bras: 2 à 4 seconds dépendamment de la longueur du bras
- B. MCBF: 10.000.000 nombre moyen de cycles entre 2 pannes, si l'entretien recommandé a bien été effectué.
- C. Température de fonctionnement: -4°F à 113°F (-20°C to 45°C) sans chauffage d'appoint.

2.12 ÉQUIPEMENT OPTIONNEL

**** REMARQUE AU RÉDACTEUR DE SPÉCIFICATIONS**** Supprimez les sous-paragraphe ci-après entre parenthèses si aucun équipement optionnel n'est requis ou en ajoutez si nécessaire.

1. [Boîtier de contrôle externe]
2. [Interrupteur à clé sur l'opérateur]
3. [Commande par émetteur/récepteur radio]
4. [Boucle inductive de détection pour véhicules ou camions]
5. [Détecteur de présence].
6. [Cellule photoélectrique pour ouverture, fermeture ou arrêt automatique de la lisse installée sur un poteau ou sur l'opérateur]
7. [Bras dégondable en cas de collision avec un véhicule, avec ou sans détecteur]
8. [Support de bras standard pour les bras < 16' (5 m)]
9. [Support de bras articulé]
10. [Support de bras électromagnétique]
11. [Éclairage rouge par LED sur bras]
12. [Feux de circulation montés sur un poteau ou sur l'opérateur]
13. [Panneau de signalisation STOP]
14. [Double capteurs de fin de course pour informer la position du bras dans le cas d'une panne de courant]
15. [Capteur de fin de course inductif]
16. [Chauffage de 400 W pour opération en températures allant jusqu'à -40°C (-40F)]
17. [Socle de surélévation]
18. [Couleur personnalisée]
19. [Carte d'extension I/O optionnelle]

[Carte pour panneaux de signalisation tiers]

PARTIE III – EXÉCUTION

3.01 INSPECTION

- A. L'installateur doit examiner les lieux d'installation et conseiller le donneur d'ordre à propos de tout état du site ne convenant pas à l'installation correcte du produit. Ces conditions incluent ce qui suit, sans y être limitées :
 - 1. La barrière extra-longue doit être installée sur un sol en béton de niveau
 - 2. Alimentation électrique et câblage de contrôle doivent être installés. Suivre les recommandations du fabricant
- B. N'effectuer l'installation qu'après avoir remédié à toute situation non satisfaisante.

3.02 INSTALLATION

- A. Installer la barrière levante en stricte conformité avec les instructions du fabricant. Placer les unités de niveau. Fixer solidement en place.

3.03 AJUSTEMENT

- A. L'installateur effectuera le réglage de la barrière levante pour en assurer le bon fonctionnement après installation.

3.04 INSTRUCTION

- A. Un installateur formé en usine montrera à l'équipe de maintenance du propriétaire le fonctionnement correct et les exigences d'entretien de l'équipement, y compris la maintenance extérieure.

3.05 NETTOYAGE

- A. Nettoyer soigneusement le portillon de sécurité et la zone après installation pour enlever l'excès de produit de calfeutrage, la saleté et les étiquettes.

3.06 MAINTENANCE

- A. Assurer la maintenance de l'équipement en respectant les instructions du fabricant.

Automatic Systems se réserve le droit de modifier ces spécifications à tout moment sans avis préalable.

FIN DE SECTION